DLP 21-8-80-201637

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE ET FRANCHE-COMTÉ - COTE-D'OR - SAONE-&-LOIRE - YONNE - NIÈVRE - JURA - DOUBS - HAUTE-SAONE - TERRITOIRE DE BELFORT

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F.

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Z.I. NORD - B.P. 194 - 21206 BEAUNE CEDEX - Tél. (80) 22.19.38

Régisseur de recettes de la Direction Départementale de l'Agriculture - C C P DIJON 3405.12 K

Imprimerie de la Station de "Bourgogne et Franche-Comté" - Le Directeur-Gérant : J. THIAULT Commission Paritaire de Presse N° 527 - AD

Bulletin N° 200 - 14 Août 1980

VIGNE

TORDEUSES DE LA GRAPPE : Le second vol d'Eudémis se poursuit normalement et les conditions météorologiques sont propices au dépôt des pontes. Pour la lutte se reporter au dernier bulletin.

ACARIENS : Comme nous l'avons indiqué attendre la fin du mois pour effectuer les applications acaricides d'été.

ARBRES ET ARBUSTES FRUITIERS

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES : Le premier vol s'est poursuivi début août, aussi un dernier traitement se justifie dans les vergers sensibles ou à proximité d'arbres non protégés.

CARPOCAPSE DES PRUNES : Le second vol étant localement soutenu - la protection des variétés tardives peut être effectuée dès réception - en tenant compte des délais d'application avant récolte.

ACARIENS : Le brunissement du feuillage observé depuis quelque temps sur diverses espèces fruitières : pommiers, pruniers, ... est causé soit par les tétranyques (araignées rouges ou araignées jaunes) très visibles à la face inférieure des feuilles avec une loupe de poche, soit par les ériophyides, acariens limaciformes, brun jaunâtre, visibles seulement à un fort grossissement (un dixième de millimètre de long) et qui provoquent parfois un véritable bronzage généralisé des vergers. Les acaricides spécifiques sont efficaces contre les ériophyides (Phytoptes du pommier, du prunier, du groseillier, ...).

MALADIES DE CONSERVATION DES POMMES ET DES POIRES : Ces maladies sont souvent provoquées par des parasites de blessure (Botrytis, Monilia, Rhizopus, Penicillium, ...) des parasites latents (Gleosporium, Trichosptoria, Cylindrocarpon mali,...) ou d'autres champignons comme les Phytophtora (mildiou).

Deux ou trois traitements de prěcueillette peuvent prévenir ces maladies, le premier 30 à 40 jours avant récolte et le dernier dans les quelques jours qui la précède. On peut utiliser : bénomyl 30 g/Hl (Benlate), carbendazime 30 g/Hl (Bavistine, Daryline, Dérosal, Sandomil, Véréor), thiophanate méthyl 70 g/Hl (Pelt 44). Ces produits étant inactifs contre les Phytophtora, Rhizopus, captafol 100 g/Hl, captane 150 g, folpel, mancozèbe, tolylfluamide 75 g (Méthylcuparène) pourront être employés contre ces parasites.

Après cueillette on peut aussi réaliser le trempage des fruits avec bénomyl 50 g/Hl ou thiabendazole (DECCO 60 T) à 270 g/Hl en trempage et 90 g en pulvérisation.

DIDYMELLA DU FRAMBOISIER (Déssèchement des rameaux) : Dès la récolte des variétés sensibles à ce parasite il est recommandé, de couper et brûler les cannes qui ont fructifié et les pousses chétives de l'année en ne laissant que 5 à 6 pousses vigoureuses par touffe, puis d'effectuer un traitement cuprique ou organo-cuprique, qui peut éventuellement être associé à une application acaricide.

HOUBLON

OIDIUM : Des foyers sont signalés, il est donc recommandé de maintenir une bonne protection en ajoutant une dose suffisante de soufre ou de préférence du triadiméfon (Bayléton) à la bouillie anti-mildiou.

ACARIENS : Surveiller les plantations afin d'intervenir dès l'éclosion des oeufs avec dicofol (Carbax, Kelthane), bromopropylate (Néoron), cyhexatin (Plictran) etc...

P 145

B E T T E R A V E S

OIDIUM : De nouveaux foyers sont signalés. Intervenir avec un soufre micronisé à la dose hectare de 6000 g (et non 6400 g comme indiqué dans le bulletin 198 du 23 juillet 1980) soit 7,5 kg /Ha de Microthiol spécial ou Thiovit microbille.
CERCOSPORIOSE : Si on constate la présence de cette maladie intervenir avec Benlate, Bavistine à 300 g/Ha ou Peltar à 2 kg/Ha. Ces produits sont efficaces aussi contre l'oïdium.

CULTURES LEGUMIERES

TEIGNE DU POIREAU : Des captures de papillons du 2ème vol sont enregistrées depuis fin juillet. Les conditions étant favorables à l'activité de ce ravageur il est conseillé d'effectuer un traitement préventif dans les secteurs sensibles à la teigne; ajouter un mouillant à l'insecticide : azinphos (nombreuses spécialités) 40 g/Hl, carbaryl (nombreuses spécialités) 75 g, chlorfenvinphos 40 g (Birlane CE 40), chlorpyriphos méthyl 45 g (Reldan 2 E) malathion (nombreuses spécialités) 75 g, méthidathion 30 g (Ultracide), parathions (nombreuses spécialités) 25 ou 40 g, phosalone 60 g (Azofène, Zolone), tétrachlorvinphos 150 g (Gardona 25) ou bacillus thuringiensis (Dipel, Bactospeine, Thuricide).
ROUILLE DU POIREAU : Parfois en rapide évolution dans les cultures irriguées la rouille peut être combattue avec manèbe, mancozèbe, propinèbe,...
THRIPS :Utiliser les produits et doses teigne du poireau sauf bacillus thuringiensis et carbaryl.
CHENILLES DEFOLIATRICES : sur choux. Contre les noctuelles et diverses chenilles défoliatrices utiliser : acéphate 75 g/Hl(Orthène), bromophos méthyl 50 g (Nexion, Sovinexion, Rhodianex), chlorfenvinphos 50 g (Birlane CE 40), chlorpyriphos méthyl 45 g (Reldan), décaméthrine 0,75 g (Decis), perméthrine 5 g (Perthrine, Ambush), cyperméthrine 3 g (Ripcord).

C O L Z A

LUTTE CONTRE LES ALTISES : Le traitement des semences effectué par les organismes stockeurs avec du méthiocarbe (Mesurol) à 25 g de m. a./kg protège les cultures depuis la germination jusqu'au stade 1-2 feuilles vraies. La durée de protection du produit ne dispense donc pas toujours d'un traitement insecticide en végétation.

Contre les adultes les pyréthrinoïdes, en expérimentation au cours de la dernière campagne, ont montré une persistance d'action et une efficacité bien supérieure au parathion. Actuellement seule la cyperméthrine (Ripcord 5) est autorisée à 25 g de m. a./Ha soit 0,5 l./Ha de spécialité commerciale.

On peut également employer en traitement d'assurance du carbofuran (Curater) 450 à 600 g/Ha en localisation dans la ligne de semis.

Le traitement systématique du sol se justifie d'autant moins que l'on dispose actuellement de nouveaux produits utilisables en pulvérisation plus efficaces et persistants à employer en fonction des populations d'adultes estimées par les piégeages ou le dénombrement des morsures.

DESHERBAGE DE PRESEMIS ET PRELEVEE :

	matière active	spécialité et dose hectare	Observations
PRE - SEMIS	diallate	Avadex 3,5 l. à 4 l./Ha	antigraminées seulement
	trifluraline	Treflan Ec 2,5 l/Ha	antigraminées et anti-dicotylédones sauf matricaires et crucifères.
	napropamide	Devrinol 2 à 2,5 kg/Ha	antigram. antidicotyl. bon sur gaillet et matricaire.
	nitralin	Planavin W 50 2,5 l/Ha	antigram. antidicotyl. faible sur gaillet, matricaire.
	nitralin + napropamide	Zulan - Fulton 2,5 kg/ha	antigram. antidicotyl. irrégulier sur gaillet.
	butam	Comodor 4 - 5 l.	antigram. antidicotyl. faible sur gaillet. Employer 5 l. si risques de repousses de céréales.
PRE-LEVEE	dimétachlore	Téridox 2 à 3 l./Ha	antigram. antidicotyl. insuffisance sur gaillet, risques de phytotoxicité.
	butam	Comodor 4 - 5 l.	à déconseiller si risque de sècheresse.

Le Chef de la Circonscription
G. VARLET.